

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE URAPEI ALSACE

Jeudi 4 mai 2017

**REVENDEICATIONS DES URAPEI DU GRAND EST
pour un parcours réussi des personnes
handicapées mentales**

**ANDRÉ WAHL,
PRÉSIDENT URAPEI
ALSACE & CCUGE**

Les personnes handicapées mentales

Demandes :

- **Procéder à un inventaire des personnes porteuses de handicap**, par catégorie de déficience et du degré de handicap.

- **Inventorier avec une approche prospective les besoins d'accompagnement des personnes handicapées** avec un focus prioritaire sur :
 - les besoins d'accompagnement à domicile,
 - les personnes en « amendement Creton »,
 - les personnes vieillissantes.

Orientations vers les établissements et services médico-sociaux

Demandes :

- **Disposer d'outils pour le Grand Est** permettant de recenser les orientations non conformes aux besoins et aux attentes.
- **Procéder à un inventaire prospectif des possibilités d'accompagnement des personnes handicapées** selon l'autonomie et le degré de handicap.

Prise en charge précoce du handicap

Demandses :

- **Redéfinir les dispositifs d'annonce du handicap.**
- **Prévoir au PRIAC des extensions de CAMSP** en nombre suffisant pour que l'ensemble des territoires de santé du Grand Est soit uniformément doté des moyens nécessaires.
- **Organiser la coordination des dispositifs de diagnostic et de traitement précoce** autour des CAMSP présents sur les territoires de santé.

Accompagnement « petite enfance »

Demands :

- Favoriser l'accueil d'enfants handicapés dans les structures de la petite enfance.
- Participer au développement de centres ressources départementaux « enfance & handicap » chargés d'accompagner l'inclusion des enfants handicapés dans les structures de la petite enfance.
- Favoriser l'accueil de tous les enfants handicapés dans les classes maternelles (au même titre que les enfants autistes).

Accompagnement « enfance »

Demandes :

- **Proposer des solutions d'accompagnement pour les jeunes adultes en « amendement Creton »** en liaison avec l'ARS et les Conseils Départementaux.
- **Programmer rapidement la création de places** en extension des IME et SESSAD.
- **Créer des passerelles** entre le milieu spécialisé et le milieu ordinaire.

Accompagnement « adolescence »

Demandes :

- **Mise à jour des listes de besoins d'accompagnement des adolescents.**
- **Développer des dispositifs susceptibles de favoriser l'insertion professionnelle** en liaison avec les Conseils Départementaux et l'Education nationale.
- **Compléter l'accompagnement des adolescents autistes** en établissements et services spécialisés par un volet médical et paramédical.

Accompagnement « adultes »

Demandes :

- **Disposer des besoins prospectifs d'accompagnement** pour les adultes.
- **Proposer des dispositifs d'accompagnements médicaux et paramédicaux** selon les besoins en foyer d'accueil de jour.
- **Programmer, par un plan pluriannuel conforme aux besoins recensés, la création d'extension de places** en accueil de jour, foyer de vie, foyer d'accueil spécialisé et en MAS.
- **Prévoir également la création de places de SAMSAH.**
- **Envisager la création d'équipes mobiles départementales** qui viendraient en appui des établissements spécialisés pour les besoins médicaux et paramédicaux.
- **Prévoir la création de services expérimentaux** composés de coordonnateurs de parcours.

Accompagnement « personnes vieillissantes »

Demandes :

- **Inventorier l'ensemble des besoins des personnes vieillissantes par département** en liaison avec les Conseils Départementaux (à prévoir éventuellement dans le cadre des Conseils Départementaux de la Citoyenneté et de l'Autonomie).
- **Prévoir un plan de création de places en extension des MAS et FAM** en liaison avec les Conseils Départementaux.

Accès à la santé

Demandes :

- **Prévoir pour tous les hôpitaux publics du Grand Est une « base commune »** permettant d'améliorer l'accompagnement des personnes handicapées et particulièrement les personnes handicapées mentales.
- **Rendre effectif les préconisations de la « Charte Romain Jacob ».**
- **Généraliser sur les territoires de santé du Grand Est la prévention et les soins bucco-dentaires.**
- **Organiser les actions de prévention** en liaison avec les établissements médico-sociaux et les secteurs médicaux.

Accessibilité universelle

Demandes :

- **Les associations du Mouvement parental revendiquent, avec les personnes handicapées, l'accès aux droits obtenus dans le passé de haute lutte :**
 - accès à l'éducation et à la formation,
 - accès au travail et à l'emploi,
 - accès au logement,
 - accès aux loisirs et aux sports,
 - accès à la culture,
 - accès à l'information,
 - accès à la santé,
 - accès à la vie affective,
 - accès à la mobilité,
 - accès aux instances de la société civile et civique.